

TOP TIPS

LODGE RELOCATION

14 RAPPELS IMPORTANTS POUR CONDUIRE EN SUISSE

01

Permis de conduire étranger

Votre permis de conduire étranger est valable pendant 12 mois à compter de la date de votre arrivée en Suisse. Vous devez l'échanger pour pouvoir continuer à conduire légalement avant la fin de cette période.

02

Dois-je repasser un examen ?

Les permis de l'UE/AELE peuvent généralement être échangés sans examen.

Pour les autres pays, un examen pratique (conduite uniquement) peut être exigé. Commencez vos démarches suffisamment tôt pour éviter tout retard, car certains cantons ont des listes d'attente. Vous devez réussir l'examen dans les 12 mois, sinon vous perdrez votre droit de conduire.

03

Respect du code de la route suisse

La Suisse applique strictement le code de la route. Même les infractions mineures (stationnement, excès de vitesse, non-respect de la priorité) peuvent entraîner de lourdes amendes ou le retrait du permis de conduire.

04

Particularités de la signalisation routière en Suisse

La signalisation routière en Suisse peut différer de celle de votre pays d'origine.

- Les panneaux de priorité comprennent les croix jaunes, les losanges et les triangles inversés.
- Les autoroutes sont indiquées en bleu, et non en vert.

05

Priorité à droite

De manière générale, la règle de priorité à droite s'applique, même en l'absence de panneaux de signalisation.

06

Pneus et équipement d'hiver

Les pneus d'hiver ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandés, faute de quoi vous pourriez être tenu partiellement responsable en cas d'accident et ne pas être couvert par votre assurance.

07

Feux de jour obligatoires

Les phares doivent toujours être allumés, même pendant la journée.

08

Vignette autoroutière obligatoire

Une vignette annuelle de 40 CHF (au format papier ou numérique) est obligatoire pour circuler sur les autoroutes suisses.

09

Conduire un véhicule étranger en Suisse

Un véhicule étranger doit être déclaré à la douane et immatriculé en Suisse dans un délai de 12 mois. Une assurance suisse et un contrôle technique sont obligatoires.

10

Tolérance zéro pour l'alcool (ou presque)

Taux maximal : **0.5 ‰**.

Pour les nouveaux conducteurs (permis à l'essai), les conducteurs professionnels et les chauffeurs de bus : **0.1 ‰**.

11

Priorité aux transports publics

Les piétons ont la priorité aux passages piétons. Les trams et les bus ont souvent la priorité, même aux ronds-points et aux carrefours.

12

Limitations de vitesse standard



en ville



hors agglomération



sur les semi-autoroutes



sur les autoroutes

Il y a de nombreux radars, souvent discrets et automatiques.

13

Comportement au volant

Discipliné et prévisible, le conducteur respecte la priorité et les distances de sécurité.

14

Stationnement

Vérifiez la réglementation en vigueur dans votre canton et votre commune. Toutefois, les informations de base suivantes s'appliquent :

- Places bleues = **stationnement gratuit** à durée limitée
- Places blanches = **stationnement payant** à durée limitée
- Places jaunes = stationnement privé (*ne pas utiliser*)